MJC Villerupt

RAPPORT FINANCIER

Le compte de résultat :

Au titre de l'exercice 2021/2022, le compte de résultat de l'association se présente de la manière suivante :

Les charges :

Nos charges d'exploitation s'élèvent à **440 731 €** contre 270 552 € l'année passée, soit une augmentation. Cela est dû à « « Bal Pop » dans le cadre d' «Esch 2022 »

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 6 608 € contre 1 968 € l'an passé ; une partie représente des régularisations de remboursements aux familles dus à l'épidémie de COVID.
Nous avons également eu un contrôle URSSAF sur les trois exercices comptables. Le redressement s'élève à 1 938 €.

Les produits :

Vente de prestation de service : 81 609 € contre 137 290 € l'an dernier.
Les subventions d'exploitation s'élèvent à 304 950 € contre 171 000 € l'an passé.

Le résultat de l'exercice est de – 2 435 €
Comme chaque année, nous vous proposons que ce résultat d'exercice soit mis en report à nouveau.

Avec un projet aussi gros que « Bal Pop », l'anticipation de notre part et la rigueur dans notre gestion ont permis aux comptes d'être quasiment équilibrés.

Le transfert de l'école de musique est terminé.
La Ville de Villerupt maintient la subvention à l'identique pour nos projets futurs, et nous venons de resigner une convention pluriannuelle de 3 ans. Nous les remercions pour leur soutien et accompagnement.

Lentement mais sûrement, la situation financière de la MJC s'améliore.
C'est réjouissant, mais il faut rester vigilant. Cet exercice nous a permis de développer de beaux projets, mais l'équilibre financier reste fragile.

Le conseil d'administration de la MJC